

SOUTENIR

Le magazine du commissariat des armées / **Hors-série** / Janvier 2019



NUMÉRO SPÉCIAL

LES CINQ ANS
DU CORPS
DES COMMISSAIRES
DES ARMÉES

sommaire

Édito 3

CINQ ANS:

L'esprit de corps

Intro 4

ADMINISTRER

par le CGA Bodin, secrétaire général pour l'administration



Acte 1 6

RASSEMBLER

par le CRGHC Piat, directeur central du Commissariat des armées



Acte 2 10

SOUTENIR

par Mme Florence Parly, Ministre des Armées



Acte 3 13

CONNAÎTRE

par le CRC1 Mantin, historien du Commissariat des armées



Acte 4 16

S'ADAPTER

Rôle et place des commissaires. Table ronde présidée par le MGA, l'amiral Casabianca.

Acte 5 21

FORMER

Allocution du CRC1 Garapin, directeur de l'École des commissaires des armées



Acte 6 23

RAYONNER

Une identité forte et assumée
Prise d'armes présidée par le CEMA

Acte 7 29

PRÉPARER L'AVENIR

par le CRC1 Scheel, chef du bureau de gestion des corps





CINQ ANS: L'ESPRIT DE CORPS



« Oui, les 1755 commissaires, d'ancrage et de parcours différents forment corps ! »

J'ai souhaité, à travers ce numéro hors-série de notre magazine *Soutenir*, que chaque commissaire puisse garder une trace de la journée d'anniversaire du corps, organisée le 29 novembre dernier.

Jamais nous n'avions eu l'occasion de nous retrouver aussi nombreux et rarement l'amphithéâtre Foch de l'École militaire n'avait été aussi rempli.

Vous retrouverez, dans les pages suivantes, les interventions ou extraits choisis des moments forts de cette journée à laquelle les plus hautes autorités du ministère, dont la Ministre des Armées elle-même, ont tenu à être présentes ou associées pour marquer l'estime qu'elles portent à notre corps et ce qu'elles en attendent.

Nous avons, légitimement et collectivement, pu ressentir la fierté d'être commissaire, tant de ce qui est ressorti des débats et interventions de la matinée, que lorsque les élèves de première année de l'école, faisant vibrer la cour d'honneur de l'École militaire, un genou à terre face au CEMA, ont reçu leur nom de baptême : « Votre promotion se nommera Centenaire de la Victoire ! »

Oui, les 1755 commissaires, d'ancrage et de parcours différents, forment corps ! Oui, de belles pages ont été écrites et d'autres, encore nombreuses, restent à ouvrir.

Et par Saint-Martin, vive les commissaires et vive le Commissariat !

**Le commissaire général
hors classe Stéphane Piat**

Directeur central du Service du commissariat des armées

« LES COMMISSAIRES DES ARMÉES ONT TOUTE LEUR PLACE AU SEIN DES FORCES ET DU MINISTÈRE »

ADMINISTRER

C'est au contrôleur général des armées Jean-Paul Bodin qu'est revenu l'honneur d'introduire cette journée des 5 ans du corps des commissaires. Le secrétaire général pour l'administration est revenu sur la genèse du corps, à laquelle il a pris une part active.



Je me présente devant vous pas tout à fait comme un grand ancien puisque le Commissariat n'avait pas voulu de moi, mais en ayant le souvenir de mes camarades commissaires à bord de la *Jeanne d'Arc*. Je me présente devant vous aussi en tant que contrôleur des armées qui sait ce que les corps de commissaires ont apporté au contrôle général des armées. Il fut un temps où près de la moitié des contrôleurs étaient des anciens commissaires.

“

« Je crois pouvoir affirmer avec certitude qu'un retour en arrière n'est pas possible parce qu'il briserait l'optimisation des soutiens, ce qui aurait un impact important sur les forces. »





« *Le CEMA attend de vous que vous agissiez en tant qu'officiers des armées, moi j'attends de vous que vous agissiez en tant qu'administrateurs.* »

Je me présente enfin devant vous en tant que secrétaire général de l'administration mais surtout en m'appuyant sur plus de vingt ans passés au SGA. Donc comme un vieux sage bientôt poussé vers la sortie... et je peux me permettre, je crois, de vous délivrer quelques messages parce que j'ai une part de responsabilité dans la création de votre corps. La décision qui a été prise de créer un corps unique de commissaires des trois armées, mais aussi des officiers du corps technique et administratif des armées, de l'armement et du service de santé des armées, était à mon sens **une nécessité**, je vais vous expliquer pourquoi.

CONTINUER À MUTUALISER NOS MOYENS

Le corps des commissaires des armées s'inscrit dans un développement continu des structures ministérielles et interarmées depuis les années 60, qui n'a cessé de se poursuivre et de s'accélérer dans les quinze dernières années. Vous le savez, le général de Gaulle a voulu que l'organisation du ministère se fasse en **trois grands ensembles** : les armées sous l'autorité du CEMA, la Direction générale de l'armement sous l'autorité du Délégué général, et un Secrétariat général pour l'administration auparavant dispersés dans les trois armées. Cette organisation s'est accompagnée au fil du temps par la **création de structures interarmées** : le SSA, le CGA, la DIRISI, le SID et le SHD. Donc les services du Commissariat allaient nécessairement être concernés par ce mouvement à un moment ou à un autre, avec des commissaires qui n'avaient pas le même rôle et pas la même place dans les trois armées et dans les services. Mais dès 2007, période où nous nous sommes retrouvés dans une réduction très importante de nos moyens et de nos effectifs, il a fallu se poser des questions sur cette organisation, d'autant plus que nous voulions absolument **épargner les forces**. Ce mou-

vement se poursuit aujourd'hui, et ce n'est pas parce que nous sommes dans une inversion de tendance en termes de ressources que nous ne devons pas continuer à réfléchir sur la **mutualisation de nos moyens**. Je crois pouvoir affirmer avec certitude qu'un retour en arrière n'est pas possible parce qu'il briserait l'optimisation des soutiens, ce qui aurait un impact important sur les forces. Il n'y a donc pas de regret à avoir : les commissaires des armées ont toute leur place au sein des forces et du ministère aujourd'hui.

MODERNISER NOTRE ADMINISTRATION

Mon deuxième message – en écho à celui du CEMA⁽¹⁾ – est le suivant : lui attend de vous que vous agissiez en tant qu'officiers des armées, moi j'attends de vous que vous agissiez en tant qu'**administrateurs**. Les commissaires exercent en effet dans des domaines et des métiers qui sont étroitement liés aux responsabilités du SGA. Dans tous les ministères, le secrétaire général assiste le Ministre pour toutes les questions administratives, financières, juridiques, de ressources humaines et patrimoniales. Il me revient donc, conformément aux orientations de la Ministre, de donner un certain nombre de directives sur ces sujets. Et il vous appartient, en tant que commissaires des armées, d'assurer la mise en œuvre de ces directives au profit des forces et des services.

En tant que SGA, j'ai absolument besoin de vous et à cet égard je connais votre compétence, je connais votre savoir-faire, et je ne peux que vous redire toute ma confiance. Je me réjouis d'ailleurs que plusieurs d'entre vous occupent des fonctions importantes au sein du SGA.

Nous sommes également attendus sur le front de l'innovation et de la **modernisation de notre administration** de proximité : c'est votre mission et là aussi nous devons travailler ensemble pour assouplir les réglementations et les



« *L'ancrage est nécessaire et formateur à plus d'un titre : il s'agit d'acquérir une connaissance du milieu, une compréhension des besoins et donc une légitimité.* »



Commissaires de tous ancrages au ravivage de la flamme en mai 2018.

procédures. Je crois qu'il faut être conscient de cette unité, de cette force et savoir exploiter les capacités d'initiative et de développement des uns et des autres.

Je voudrais aussi revenir dans un troisième message sur un sujet qui est important, qui est même fondamental : votre **ancrage** d'armée. C'est un élément constitutif du corps des commissaires. Il s'acquiert lors du passage dans les forces, dans l'armement et dans la santé en début de carrière, lors de votre formation, et il est indispensable qu'il soit entretenu tout au long de votre carrière. C'est un ancrage nécessaire et formateur à plus d'un titre : il s'agit d'acquérir une connaissance du milieu, une compréhension des besoins et donc une **légitimité**. Cette proximité avec les forces, les commissaires des armées savent la cultiver par leur participation aux OPEX et au sein d'un certain nombre de structures de commandement. Mais il ne faut pas non plus faire de cet ancrage l'alpha et l'oméga, il ne s'agit pas de cultiver de fausses nostalgies : vous êtes commissaires des armées. Les commissaires des armées ont une mission, une vocation interarmées, et c'est bien là qu'ils sont au service des forces et des services du ministère.

Pour conclure, je souhaite vous féliciter pour le parcours accompli par le corps des commissaires des armées. Je crois que c'est la traduction de vos compétences, de votre diversité, de votre engagement et c'est, je crois, ce qui fera votre force au service des forces parce que, ne l'oublions pas, nous sommes avant tout à leur service. Les forces sont la raison d'être du ministère. Longue vie au Service du commissariat des armées, longue vie aux commissaires des armées !

(1) Voir la vidéo des 5 ans du corps des commissaires, sur Intradef.



ALLOCATION
DU CHEF CENTRAL DU SERVICE
DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

COMMISSARIAT DES ARMÉES



LA GRC © D. Borelli

5 ANS DU CORPS : UNE IDENTITÉ COMMUNE

PAR LE CRGHC PIAT, DIRECTEUR CENTRAL DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

RASSEMBLER

Permettez-moi tout d'abord, Madame la Ministre, de vous remercier très sincèrement pour votre présence parmi nous ce matin. Elle honore l'ensemble du corps des commissaires et marque, je crois, l'intérêt particulier que vous portez aux fonctions que nous exerçons.

Je voudrais bien sûr également remercier l'ensemble de nos invités qui sont venus s'associer à cet événement important de la vie du corps des commissaires des armées, à savoir la célébration de ses cinq premières années d'existence. C'est encore bien jeune, mais comme pour tout organisme vivant, ces premières années sont celles de tous les dangers. C'est pourquoi, sans sous-estimer les difficultés à venir, il m'a semblé opportun de marquer ce moment pour mesurer le chemin parcouru et évoquer celui qu'il nous reste à couvrir. Je vous remercie donc toutes et tous, pour votre présence qui me touche, qui nous touche. Je veux y voir un acte de camaraderie, de soutien amical, de proximité et d'unité dans nos actions quotidiennes au service des hommes et des femmes de ce ministère.

Je veux tout d'abord saluer ceux sans lesquels ce corps ne serait pas – ou serait très différent. Car en dépit de l'existence d'un service du commissariat devenu interarmées en 2010, les choses n'allaient pas de soi en 2013 pour regrouper les commissaires en un seul corps. D'aucuns voyaient dans le maintien de corps distincts l'assurance de préserver les logiques d'armées et de milieux.

Il aura fallu la clairvoyance du cabinet de l'époque, notamment de son directeur adjoint, le CGA Jean-Paul Bodin, la force de conviction de mon prédécesseur, le commissaire général Coffin (auquel j'attribue volontiers le qualificatif de De Gaulle du Commissariat), et l'engagement de son adjoint, le commissaire général Laroche de Roussane, devenu depuis inspecteur du Commissariat, pour que le corps des com-

missaires des armées prenne vie. Comme vous le savez, notre famille s'est réunie en deux temps : d'abord par **fusion** des trois corps historiques de commissaires en 2013, regroupant environ 1000 commissaires, puis par **intégration** des corps techniques et administratifs des trois armées, du SSA et de la DGA en trois vagues successives de 2014 à 2016, pour réunir *in fine* environ 1800 commissaires dans le corps tel qu'il est aujourd'hui. Je voudrais tirer un grand coup de chapeau à tous ceux, et ils se reconnaîtront, qui ont contribué à la réussite de cette manœuvre exceptionnelle dans l'histoire récente de notre ministère, par son rythme et son ampleur.

Je voudrais également dire à ceux qui ont pris cette décision qu'ils ont eu raison : ce mouvement allait dans le sens de l'histoire pour au moins trois raisons :

- la première est qu'il donne au ministère les moyens d'engager une transformation en profondeur de son administration militaire, en disposant d'un **corps unique** de direction et de conception dédié à cette fonction ;
- la deuxième est qu'il met en cohérence l'organisation de l'administration militaire devenue interarmées et la ressource humaine en charge de l'animer ;



« Notre héritage nous enseigne la nécessité de l'engagement, du professionnalisme, de la proximité avec le combattant, de l'adaptation permanente à son environnement pour remplir une mission de soutien essentielle aux forces et à leur résilience. »



Acte 1

 Vu sur @SCArmées !



• la troisième, et non des moindres, est qu'elle offre à chaque commissaire un spectre d'emplois possibles considérablement élargi, renforçant ainsi l'intérêt de notre métier.

Je voudrais maintenant rassembler les commissaires autour d'une **identité** et de valeurs communes. Selon moi, l'ADN de notre communauté se caractérise par trois mots : racine, militarité et expertise.

L'HISTOIRE DES COMMISSAIRES N'A PAS DÉBUTÉ EN 2013

Entre le commissaire des guerres de Jean le Bon en 1351 et le commissaire des armées de 2018, se sont succédé quelques épisodes qui ont forgé les fondamentaux de notre corps. Colbert et l'intendance de la Marine, Napoléon et le train des équipages, l'intendance de l'armée de Terre au début du XIX^e siècle, les trois commissariats d'armée et les corps techniques et administratifs au XX^e siècle.

Autant de services et de structures qui ont été servis par nos anciens : les intendants, inspec-

teurs aux revues, commissaires de la Marine, de l'Air de l'armée de Terre, officiers d'administration qui pendant toute cette période ont œuvré auprès des forces, à l'intersection des mondes du commandement, du pouvoir politico-administratif et du secteur marchand pour solder, nourrir, équiper, transporter les armées françaises et les accompagner dans leurs combats qu'ils soient ou non victorieux. Nous pouvons, nous devons porter avec fierté cet **héritage**. Il nous enseigne la nécessité de l'engagement, du professionnalisme, de la proximité avec le combattant, de l'adaptation permanente à son environnement pour remplir une mission de soutien essentielle aux forces et à leur résilience. Les récentes commémorations du centenaire de l'Armistice sont là pour en témoigner et, comme l'a fait récemment le CEMAT pour l'armée de Terre, je suis convaincu qu'il y a matière à étudier en quoi le soutien du Poilu peut être source d'inspiration pour le soutien de nos forces en 2018.

Nos **racines**, ce sont aussi les spécificités de





« La finalité de notre action n'est pas ambiguë. Elle est tournée vers l'engagement opérationnel de nos forces, leur résilience et l'appui de leur préparation opérationnelle. »

chaque milieu. Chacun a ses références et sa propre culture. Pour y répondre, le corps a été organisé par **ancrage** et le restera. C'est un enjeu d'efficacité et d'attractivité, c'est ce qui donne du sens au métier de l'administration militaire en nous rapprochant de la finalité de notre action. Ces ancrages ne s'opposent en rien à la constitution d'une identité commune qui me semble, après ces cinq années, déjà bien affirmée.

LE DEUXIÈME ÉLÉMENT DE NOTRE ADN, C'EST LA MILITARITÉ

Nous sommes avant tout un **corps d'officiers**, ce qui emporte l'ensemble des attributs de ce statut dont l'obéissance et le commandement. C'est bien ce que viennent chercher les jeunes femmes et jeunes hommes qui rejoignent nos rangs et qui auraient pu exercer leur talent dans un autre environnement parfois bien plus lucratif. La finalité de notre action n'est pas ambiguë. Elle est tournée vers **l'engagement opérationnel** de nos forces, leur résilience et l'appui de leur préparation opérationnelle. Il faut en tirer toute les conséquences. La subordination du Service du commissariat au CEMA s'inscrit dans cette logique.

Certains peuvent encore penser que l'administration militaire c'est un peu comme la prose de Monsieur Jourdain et que tout officier dispose naturellement au fond de son sac d'une aptitude à l'exercer. Force est de reconnaître que ça n'a jamais été vraiment le cas et que le besoin d'**expertise** ne fait que se renforcer. Si le soutien se simplifie pour l'usager, sa conception et sa mise en œuvre sont et seront de plus en plus complexes. La modernisation de l'administration militaire passe donc par des commissaires disposant d'une connaissance approfondie des métiers de l'administration militaire, capables d'intégrer le



formidable dynamisme de la société civile dans les secteurs duals de notre activité, et capables de porter la singularité de la mission des armées dans la dimension interministérielle.

Je pense pouvoir affirmer que les commissaires sont aujourd'hui au rendez-vous de ce besoin de **compétence**, tant la demande des employeurs sur ce type de « produits » est forte.

Cette compétence, c'est aussi l'engagement au quotidien des commissaires pour maintenir debout un dispositif d'administration générale et de soutien commun fortement ébranlé par les suppressions de postes subies pendant une décennie, jusqu'à l'actuelle LPM 19/25 qui ouvre enfin le temps de la consolidation.

COMMISSAIRE EN 2025⁽¹⁾

Comme tout organisme vivant, le corps des commissaires doit continuer à se transformer pour répondre à l'évolution des besoins des armées. Nous sommes porteurs d'un héritage riche et qui



« La modernisation de l'administration militaire passe donc par des commissaires disposant d'une connaissance approfondie des métiers de l'administration militaire, capables d'intégrer le formidable dynamisme de la société civile. »

nous oblige, mais nous devons le faire fructifier dans l'intérêt de notre ministère et celui des membres de notre corps. C'est mon souhait et mon ambition, je crois que c'est aussi la vôtre.

J'ai souhaité que nous puissions aborder ensemble ces évolutions à l'occasion de treize Rencontres territoriales organisées au printemps dernier au cours desquelles j'ai pu échanger avec beaucoup d'entre vous. Pour moi, il ne s'agissait pas d'un simple exercice de style mais bien de discussions et de partages fertiles sur les problématiques majeures d'un corps de 1 800 officiers. Ce faisant, mon objectif était de disposer en direct de votre ressenti, de vos préoccupations et de vos idées afin d'être en mesure de rénover notre politique RH pour les années à venir sur la base d'éléments concrets.

L'exercice a été fructueux et me permet de poser aujourd'hui cette politique à horizon 2025.

Son objectif est simple : donner envie de rejoindre ce corps, de s'y épanouir, d'y progresser... et, bien sûr, répondre mieux encore au besoin des employeurs.

Baptisée « **Commissaires en 2025** », cette politique sera déclinée sur quatre axes majeurs :

- le **renforcement de l'identité** ;
- le **développement des compétences** ;
- la **dynamisation des parcours** professionnels ;
- la valorisation du **capital humain**.

Le plan « Commissaire en 2025 » viendra appuyer la politique de modernisation de l'administration militaire et les chantiers ministériels de la transformation publique dans lesquels les commissaires ont un rôle important à jouer.

(1) Sur ce sujet, voir le détail en p. 29-30.

DISCOURS DE LA MINISTRE DES ARMÉES

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION,
MONSIEUR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE,
MONSIEUR LE DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES OFFICIERS GÉNÉRAUX,
MESDAMES ET MESSIEURS LES COMMISSAIRES,

SOUTENIR

SOUTENIR. VOILÀ LE SENS DE VOTRE ENGAGEMENT, DE VOTRE VOCATION.



Soutenir, c'est apporter l'aide, le conseil, l'assistance. Soutenir, c'est être présent à toutes les étapes, à tous les moments de la vie et de l'engagement de nos forces. C'est choisir d'accompagner, c'est permettre d'éviter les pièges, c'est faciliter la vie.

Faciliter la vie, permettre l'engagement : voilà finalement le sens même de la mission des commissaires des armées.

Cette mission est essentielle, centrale, sensible. Du paquetage aux repas, des finances au droit, du régiment aux opérations, de la mer aux sables du Sahel, vous êtes là. Le Service du commissariat des armées est là, les commissaires sont là, déterminés et utiles, capables et audacieux.

VOUS ÊTES AU CŒUR DU QUOTIDIEN DE NOS FORCES

Sous l'autorité du chef d'état-major des armées, vous êtes au cœur de notre engagement opérationnel et du succès de nos armées. Interarmées, vous connaissez tous les milieux, vous maîtrisez les rouages et connaissez les spécificités. Les commissaires sont un corps unique dans un service unique. Un corps si nécessaire, dans un service au centre de tous les enjeux.

Aujourd'hui, ce n'est donc pas seulement l'anniversaire d'un corps qui a prouvé sa valeur que nous célébrons, c'est le renouveau de nos armées dans lequel vous serez pleinement impliqué. C'est le renouveau du SCA, pour décupler ses capacités d'action et son efficacité.

La loi de programmation militaire, ce sont 295 milliards d'euros investis d'ici 2025 pour nos armées. C'est la remontée en puissance de toute notre défense qui commence, résolument. C'est la préparation d'armées modernes, innovantes. D'armées qui n'oublient pas l'engagement des hommes et des femmes qui permettent ses succès. D'armées qui se renouvellent, des gros équipements aux plus petits matériels. Et ma question est simple : face à tous ces défis, de quelle réforme n'êtes-vous pas les partenaires ? De quel changement n'êtes-vous pas les chevilles ouvrières ?

J'AI DÉCIDÉ DE REMETTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS ARMÉES

De placer le militaire, le civil, leurs familles, au centre de nos préoccupations et de nos ambitions. Au cours de mes déplacements, de mes rencontres, je me suis forgée cette conviction :



nous avons besoin d'armées modernes, nous devons donner l'envie de s'engager et de continuer à s'engager. Nous devons affirmer haut et fort que ce n'est pas une faiblesse de vouloir communiquer avec sa famille, que les magasins de sport ne deviendront pas les fournisseurs officiels de nos armées.

J'ai donc besoin de vous, de chacun d'entre vous. Vous serez à l'œuvre pour permettre la réussite de bien des mesures du Plan Famille, pour le déploiement du wifi, pour la réussite de nos nouvelles conventions avec la SNCF, pour le Pass Sentinelle. Vous serez les artisans de la livraison des treillis F3, la livraison des chaussettes, des gants, des calots... qui font le quotidien de nos forces. Vous serez présents pour la mise en place du nouveau système de solde, Source Solde, et nous n'avons pas de place pour l'erreur.

Le quotidien de nos forces, c'est vous. La réussite de ces chantiers, c'est vous.

J'ai besoin de votre engagement et de votre résolution. J'ai besoin aussi de votre responsabilité, de votre conscience aigüe des enjeux.

Le constat est simple : nous avons des moyens exceptionnels, nous devons nous en montrer dignes. Nous devons veiller à ce que chaque euro dépensé soit un euro utile. Nous devons chercher, sans cesse, la solution innovante, l'idée nouvelle, le processus le plus simple et le plus efficace.

C'est pourquoi j'ai lancé la modernisation des soutiens du ministère des Armées. C'est pour-

quoi le Plan SCA 22 doit aller au bout de sa logique, tenir toutes ses promesses. Ce plan de modernisation permet de faire entrer le soutien en plein dans le XXI^e siècle, de l'adapter mieux encore aux exigences du terrain et des métiers de notre défense. Il prend en compte les enseignements de ces 5 ans du corps des commissaires et des 8 ans d'existence du SCA.

Aujourd'hui, bien fou celui qui pourrait contester l'utilité du SCA et du corps des commissaires. Vous avez fait vos preuves et su vous montrer indispensables. Ce service est jeune, plein de vitalité, de personnalités et de parcours différents. C'est votre force, celle de toujours pouvoir vous adapter, chercher le meilleur, refuser les conservatismes et les positions de principe.

Nous devons nous écarter sans cesse des pos-



« La loi de programmation militaire, ce sont 295 milliards d'euros investis d'ici 2025 pour nos armées. C'est la remontée en puissance de toute notre défense qui commence, résolument. C'est la préparation d'armées modernes, innovantes. »



tures les plus technocratiques, ne pas nous enfermer sous des formulaires et nous protéger à coup de paperasses. Il est hors de question que les procédures dressent un mur entre nos forces et leur soutien. Il faut donc choisir la simplicité, le pragmatisme, l'audace.

NOUS DEVONS TOUT FAIRE POUR RAPPROCHER LE SOUTIEN DES FORCES

Cela implique le meilleur partage des responsabilités et une meilleure identification des besoins. C'est bien du terrain, de l'unité que doit émaner le besoin. C'est bien par un dialogue constant entre soutiens et soutenus que nous serons pleinement efficaces.

Il faut donc responsabiliser les échelons locaux, tourner le SCA pleinement vers le terrain. Dès 2020, le déploiement des pôles commissariat sur l'ensemble du territoire sera une opportunité que nous ne pouvons pas rater. Je serai particulièrement attentive au succès de cette opération et je sais pouvoir compter sur vous, compter sur les jeunes commissaires, enthousiastes et prometteurs, que nous pourrons placer à la tête de ces pôles.

Mon vœu est clair, le SCA doit toujours réaffirmer la finalité de son action. Il est avant toute chose le soutien du combattant, du militaire. Ne le banalisons pas, ne l'oublions pas. Il faut garantir les meilleurs quotidiens, faciliter les démarches, donner les bons conseils. Mais il faut

garder cette conscience du risque pris, des conditions de vie de nos forces, de la nécessité de les accompagner dans l'exigence de leur mission.

JE SAIS LES EFFORTS QU'A DÉJÀ FAIT LE SCA PAR LE PASSÉ

Il n'est plus question de coup de rabot, de remise en cause ou d'inquiétudes. Ce temps est révolu. La modernisation que j'appelle de mes vœux est une modernisation pour le Commissariat, pour lui permettre de travailler mieux et plus simplement. C'est une modernisation pour toutes nos armées, aussi, qui bénéficieront d'un soutien plus accessible, d'un dialogue plus direct, d'un Commissariat plus proche.

C'est de cette union, de cette proximité entre les commissaires et nos forces que naîtra le soutien de demain. Un soutien plus efficace encore, plus simple encore pour vous comme pour nos armées.

Le SCA est un service jeune pour des métiers anciens et des missions essentielles.

Le corps des commissaires rassemble tant de métiers, de personnalités, de parcours, d'histoires et de talents. C'est une richesse et une vitalité extraordinaire qui émane de vous, de votre passion et de votre volonté.

Alors chacun a son rôle à jouer pour réussir. Notre défense a besoin de la créativité, de l'imagination et de l'audace de vous tous. Notre défense a besoin de ses soutiens, plus que jamais. Nous lançons aujourd'hui une nouvelle page de l'histoire de nos armées. Je compte bien que le Commissariat et ses commissaires en écrivent quelques belles lignes.

Vive le corps des commissaires des armées !

Vive le Commissariat des armées !

Vive la République ! Vive la France !



« La modernisation que j'appelle de mes vœux est une modernisation pour le Commissariat, pour lui permettre de travailler mieux et plus simplement. Chacun a son rôle à jouer pour réussir. »

ÉVOCACTION HISTORIQUE: MUTATIONS ET INVARIANTS

PAR LE CRCI MANTIN

CONNAÎTRE



Je voudrais essayer de dégager ici quelques «invariants et mutations» qui jalonnent l'histoire des commissaires des armées. Dans une perspective pluriséculaire, quel que soit le sujet examiné, il y a toujours des constantes à relever... Pour les commissaires, j'en ai retenu quatre principales.

«CRÉÉ DANS L'ARMÉE ET POUR L'ARMÉE»

Tout d'abord, les commissaires, dès l'origine, constituent l'interface qualifiée entre d'une

part, le pouvoir politique et le trésor public et, d'autre part, le commandement militaire et la troupe; vous êtes, vous serez pour les plus jeunes, comme vos anciens à la croisée de chemins *in fine* nécessairement convergents mais que vous aiderez à se rencontrer...

Ensuite et n'ayez aucun doute à ce sujet, vos missions qui traversent les siècles demeureront pérennes: vous aurez comme vos devanciers à pourvoir aux besoins des armées et des soldats, marins et aviateurs pour le succès de nos armes en préservant les intérêts de l'État et dans le res-





pect de la loi. Les commissaires du XXI^e siècle opèrent toujours des filières et métiers historiques (solde, vivres, habillement et équipement, déplacement et transports, logement et couchage, administration des hôpitaux ; contractualisation, ordonnancement des dépenses, contrôle, contentieux) constamment perfectionnés depuis le XVII^e siècle pour s'adapter à l'évolution des conflits armés, aux progrès et à la complexité croissante de l'administration.

Troisième évidence, le commissaire trouve sa légitimité sur le terrain et dans le milieu qu'il se doit de bien connaître par sa participation à l'action militaire. Il agit, et c'est sa force, au sein d'une administration militaire « créée dans l'armée et pour l'armée », selon la définition du baron Vauchelle dans son cours d'administration militaire en 1829⁽¹⁾.

Enfin, je constate qu'à toutes les époques, pour soutenir les armées, les commissaires ont exercé leur action au travers de deux modes d'action alternatifs et complémentaires : l'exécution du

soutien en régie ou par contractualisation. Les contrats dans les formes les plus inventives, pour ne pas dire baroques, prédominent avant le milieu du XIX^e siècle.

DES COMMISSAIRES TOUS AZIMUTS

Dans ce continuum du cadre d'action des commissaires, beaucoup de mutations peuvent être observées. Depuis le XIV^e siècle, les commissaires ont étendu leur champ d'action bien au-delà du contrôle puis du soutien apporté aux armées terrestres et navales et j'ai pu écrire dans un article de la revue *Inflexions*⁽²⁾ que les commissaires des guerres sont à la source de l'administration moderne, comme les commissaires de la Marine sont à la source de l'industrialisation de la France par le développement, l'organisation et le contrôle des arsenaux et constructions navales, ainsi que de toutes les industries qui y étaient associées, souvent dans des provinces bien éloignées de la côte. Allez dans la Nièvre à Guéigny, vous verrez, désormais au milieu de nulle part, des forges remontant à la





« *Le corps unique des commissaires peut puiser dans son passé multiple une légitime fierté pour affronter, dans les nombreux compartiments de terrain du ministère, l'avenir et sa complexité.* »

fin du XVII^e siècle pour la fabrication des ancres de la Marine.

Un paradoxe cependant : le champ d'intervention des commissaires, à mesure qu'il se précise et se perfectionne, se restreint, et apparaissent progressivement, surtout après 1882, d'autres services spécialisés reprenant certaines missions historiques : service de santé, contrôle général, services d'infrastructure, service des essences, DGA. Mais ces services qui ont développé une administration autonome, depuis 5 ans, en confient de nouveau l'exercice à des commissaires des armées... Ainsi, si la direction de l'Intendance a cessé progressivement au cours du XIX^e siècle d'être la direction principale du ministère, les commissaires continuent d'occuper une grande variété d'emplois dans les forces

comme dans les directions et services, bien au-delà du périmètre historique propre au commissariat. Il est permis de penser que c'est une richesse pour le ministère comme pour le corps...

UNE DEMANDE DE SOUTIEN CROISSANTE

Autre changement d'importance : l'environnement humain dans lequel les commissaires évoluent s'est considérablement modifié à partir du XIX^e siècle : l'instruction des officiers des armes s'est perfectionnée et, après 1870, ils s'intéressent à l'administration dans une conception de « plein commandement » issue du RETEX d'une guerre malheureuse ; d'autres corps de spécialistes apparaissent : l'intendant n'est plus le seul « sachant »... En parallèle, le soldat devient moins rustique au fur et à mesure que la population s'urbanise. En conséquence, l'exigence de la qualité du soutien ne cesse de croître ; elle prend une acuité jusqu'alors inconnue dans les tranchées de 14-18 et entraîne le développement technique du matériel de vie en campagne et de protection du combattant contre les intempéries et le feu.

INTERARMISATION ET PROXIMITÉ

Enfin, devant cette assemblée riche de commissaires d'origines et d'héritages divers, désormais rassemblés dans un même creuset, comment

ne pas noter parmi les mutations majeures l'interarmisation. Elle a souvent été à tort considérée comme disruptive alors qu'elle constitue la continuation d'une évolution historique, corollaire d'un ministère unique pour l'ensemble des forces armées... Elle offre indubitablement une dimension nouvelle à l'action des commissaires d'aujourd'hui et, de mon point de vue, elle ouvre encore un champ d'action illimité à l'invention des jeunes générations de commissaires.

Elle devra s'accorder avec le besoin de proximité qui conditionne l'efficacité de bien des aspects du soutien et avec l'indispensable modernisation par la simplification de la réglementation et la numérisation des processus.

En conclusion, le corps unique des commissaires peut puiser dans son passé multiple une légitime fierté pour affronter, dans les nombreux compartiments de terrain que lui offre notre ministère, l'avenir et sa complexité. Madame la Ministre, mon général, mesdames et messieurs les hautes autorités civiles et militaires, appuyez-vous sur vous, sur vos commissaires, leur dévouement séculaire vous est acquis. Nul doute qu'il ne mettent encore et toujours leur ardeur à « rendre la vie commode et les soldats heureux », si je puis me permettre de transposer une formule de Bossuet... « Heureux » étant entendu non pas comme une béate torpeur de contentement et d'admiration à l'égard du Commissariat, l'ambition serait trop haute dans une nation connue pour son esprit critique, mais au sens que cet adjectif donne appliqué au combat, c'est-à-dire en condition de gagner la guerre.

(1) Le cours d'administration militaire de l'intendant militaire Vauchelle fut réédité en 1847 et 1861 (pour cette dernière édition chez Dumaine, libraire éditeur de l'Empereur). Vauchelle termina sa carrière comme conseiller d'État, directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre et il fut maire de Versailles.

(2) Jean-Michel Mantin, *Essor et renouveau d'une administration régaliennne*, *Inflexions* N° 20, 2012.



POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez l'intégralité de cette intervention historique sur le site du SCA.

TABLE RONDE

LE RÔLE DES COMMISSAIRES DANS L'ENGAGEMENT DES FORCES & LEUR PLACE DANS LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION MILITAIRE

Les intervenants

S'ADAPTER



MGA GYGAX-GENERO
(DCSSA)



CRGHC PIAT
(DCSCA)



VAE HELLO
(DRH-MD)



AL CASABIANCA
(MGA)



GCA DE WOILLEMONT
(ADJOINT SGDSN)



MME LEGRAS
(DIRECTRICE DAJ)



SUJET 1: L'IMAGE DU COMMISSAIRE DANS LES ARMÉES

AL CASABIANCA: Le commissaire est un être que j'ai rencontré au quotidien tout au long de ma carrière. Au soutien des forces, il est un maillon de la chaîne logistique complètement intégré. En état-major, les juristes parlent le même langage que des énarques, mais avec une finalité opérationnelle.

Mme LEGRAS: Contrairement à l'amiral, je n'ai pas côtoyé les commissaires depuis 40 ans, mais seulement depuis un an. J'en suis donc encore dans un rapport d'étonnement. Sans flagornerie aucune, c'est très largement un rapport d'émerveillement. J'ai récemment eu le plaisir d'intervenir à l'ECA et j'ai été très favorablement impressionnée par la qualité, la variété et la finesse des questions qui m'ont été posées. Les commissaires avec lesquels je travaille sont des

êtres doués du don d'ubiquité parce qu'ils déploient leurs talents dans des domaines très variés.

MGA GYGAX-GENERO: Le SSA est le 2^e employeur des commissaires. Ils assurent le «hors soin», extrêmement important sur le territoire national et en opérations. Ils doivent être polyglottes, nos commissaires, car ils parlent aussi le langage de la médecine militaire.

VAE HELLO: Les commissaires traduisent le langage militaire auprès de la haute fonction publique et inversement. C'est bien en cela que leur rôle est essentiel. Par ailleurs, je peux le dire en tant qu'ancien directeur d'une école d'officiers, l'originalité de votre formation assise sur l'économie, le droit et la finance, nous est essen-

tielle parce que dans les grandes écoles d'officiers des armées malheureusement ces trois domaines sont extrêmement négligés. **Le commissaire, tout comme l'aumônier ou le médecin, est un peu le confident particulier et le conseiller hors hiérarchie du chef de corps.**

GCA DE WOILLEMONT (a commandé Barkhane entre 2016 et 2017): Quand on commande une opération, un commissaire représente deux choses essentielles. C'est une compétence pour le chef, et aussi une assurance. Par exemple, le legad. À chaque opération difficile, il y a toujours un legad, force de conseil pour le COMANFOR. Dans le défi logistique que représente Barkhane, j'avais demandé à ma chef logistique de gagner une bataille, c'était la bataille de l'eau. Et les commissaires l'ont gagnée.

SUJET 2: L'IDENTITÉ DU COMMISSAIRE DES ARMÉES EN 2018

AL CASABIANCA: Le commissaire ne se compare pas à un administrateur civil, il est complémentaire. Ils ont le même socle de formation, mais ils n'ont pas le même déroulé de carrière. Les commissaires sont capables, en temps de guerre, de passer d'un état A à un état B, sans transition. Et nous avons de nombreux métiers du même genre. Conduire une centrale nucléaire, c'est un métier d'ingénieur EDF, si on ne regarde que la partie centrale nucléaire. Mais le mettre et l'opérer sur un porte-avion, c'est un métier de militaire.

GCA DE WOILLEMONT: Un civil ne pourrait pas faire le métier de commissaire. Si on a créé un état de militaire, c'est pour répondre à des situations d'exception. Il faut qu'on ait des unités capables de résister quand tout s'est effondré, y compris au sein des forces armées. Il n'y a pas plus ou moins de militarité, **il y a un état de militaire avec des pratiques différentes.**

CRGHC PIAT: On ne naît pas commissaire, on le devient. Il y a beaucoup de vocations tardives chez les commissaires : leur engagement est le fruit d'une réflexion murie, ce qui amène à une



grande fierté de porter l'uniforme. Le commissaire est souvent présenté comme un être hybride, moitié officier, moitié administrateur. Mais **l'état d'officier n'est ni soluble, ni fractionnable.** Donc on est officier et on en porte tous les attributs. Pour entretenir cette militarité, il y a plusieurs éléments qui interviennent. Bien évidemment il y a le recrutement et la formation, mais aussi les ancrages, qui sont fondamentaux.

Mme LEGRAS: La DAJ est là pour soutenir, accompagner les armées dans tous leurs projets et contraintes opérationnelles. Deux applications concrètes à la DAJ : le droit des conflits armés et

le droit de l'action de l'État en mer. Dans ces deux domaines, les commissaires apportent leurs fondamentaux et leur sens de l'adaptation.

CRGHC PIAT: Le métier de commissaire a beaucoup évolué dans le temps. Nous avons actuellement 13 dominantes de carrière qui se combinent à différents milieux et différents ancrages. Ce qui fait une large palette de métiers. Nous devons être ouverts sur la société civile pour continuer à nous adapter. Ce qui nous impacte : la numérisation. Elle remet en cause notre façon de travailler et questionne notre résilience.



SUJET 3 : LES COMMISSAIRES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ET DE LA MODERNISATION DES ARMÉES

AL CASABIANCA : Au quotidien, il faut toujours conserver le sens de la mission. Ce que j'attends des commissaires : nous tenir informés des évolutions du droit, anticiper les réformes et nous alerter. Ils sont des veilleurs, aux avant-postes.

VAE HELLO : Hier comme aujourd'hui et demain, le rôle du commissaire des armées dans les grands chantiers du ministère reste primordial. Malgré la réorganisation, la mission reste la même. Il est à la manœuvre au niveau de l'élaboration des politiques au sein du ministère. Il est au cœur des Groupements de soutien dont il a pris le commandement du soutien rapproché et dont il conduit la réforme. On attend du commissaire une implication toujours plus forte et une expertise.

Mme LEGRAS : Le commissaire juriste n'est pas simplement le mécano qui dit comment il faut faire, c'est aussi celui qui a une vision d'ensemble, qui est capable de prendre un peu de hauteur et de surplomb. Les commissaires sont performants parce que qu'ils ont une juste appréciation de ce qu'est la norme.

MGA GYGAX-GENERO : La transformation du SSA est extrêmement complexe. La présence de commissaires à nos côtés est majeure.

CRGHC PIAT : L'externalisation est un dossier majeur, mais ce n'est pas un dossier nouveau : depuis des siècles nous travaillons en nous appuyant sur le secteur marchand. Le commissaire est un couteau-suisse dans ce domaine qui combine tout à la fois des connaissances juridiques,





« Nous devons être ouverts sur la société civile pour continuer à nous adapter. Ce qui nous impacte : la numérisation. Elle remet en cause notre façon de travailler et questionne notre résilience. »

financières, d'offres de services et de ressources humaines. Au sein de ce ministère, ceux qui arrivent à concilier l'ensemble de ces compétences, ce sont bien les commissaires.

GCA DE WOILLEMONT : Il faudra continuer à avoir des commissaires inventifs et innovants. C'était le cas à Barkhane : les commissaires ont inventé des modes de ravitaillement qui ont permis à la force d'être encore plus performante. Et en parallèle, il faut protéger la force en assurant l'application des règles, nous dire comment on fait.

Mme LEGRAS : Les commissaires sont au cœur de la diffusion, par une armée exemplaire comme la France, des bonnes pratiques : qu'est-ce que le droit des conflits armés et pourquoi il faut que chacun se l'approprie.

CRGHC PIAT : Vous me demandez ce qu'est le commissaire augmenté... le commissaire s'augmente tout seul. Nos officiers sont très engagés, travaillent dur et sont compétents. Le prototype, c'est l'École des commissaires qui le forge actuellement, mais sur les mêmes fondamentaux que ceux qui sont aujourd'hui en activité.

La table ronde présidée par l'Al Casabianca mettait en présence de grands acteurs de la vie du MINARM. Elle a permis de dresser le portrait du commissaire des armées du 21^e siècle.





« L'ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES EST UNE TRÈS BELLE RÉUSSITE ! »

PAR LE CRCI GARAPIN, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES COMMISSAIRES DES ARMÉES

FORMER

Il y a 5 ans, dans ce même amphithéâtre, étaient posées les bases de cette nouvelle école et du corps interarmées des commissaires. C'est une magnifique réussite car il y a 5 ans, la Direction centrale, ses grands responsables, mais pas tout seuls dans leur coin, avec l'EMA, avec le SGA, avaient une vision extrêmement claire de ce qu'ils voulaient faire, et de ce qu'ils voulaient donner comme formation aux jeunes commissaires pour construire le futur.

Je voudrais évoquer avec vous les murs porteurs de notre maison.

D'abord, la militarité. Il s'agit bien de pouvoir partir en OPEX, de savoir diriger et de savoir remplir sa mission. S'adressant aux commissaires élèves derrière lui : « Tout au long de votre carrière, vous aurez à la développer et à la cultiver. »

Ensuite, la qualité d'administrateur interarmées. Pour tous nos jeunes commissaires, la connaissance de toutes les armées et de tous les métiers est essentielle. Elle est dispensée à l'école par des experts, dont une partie d'entre vous dans la salle fait partie. Vous êtes en effet près de 300 à venir chaque année dispenser des cours à Salon-de-Provence.

Enfin, je souhaiterais rappeler l'importance de l'ancrage de milieu. Sur les 2 ans de formation, 8 mois sont consacrés à cet enseignement.

Chaque commissaire formé à l'ECA en sort avec un master 2, des formations terrains et des stages. Les élèves qui m'accompagnent vont maintenant vous dévoiler quelques aspects de leur formation.



TÉMOIGNAGES



DE LA RESPONSABILITÉ PAR LES PROJETS

«Trois projets nous ont permis de tester notre capacité à diriger une équipe, notre degré d'initiative et notre gestion des finances : la Juriscup – course en voilier annuelle dans la rade de Marseille qui réunit différentes formations juridiques –, le Gala de promotion en juin et le projet ESAT qui permet d'accompagner pendant une journée des personnes atteintes d'un léger handicap.»

CR3 Laurette, ancrage Air



DE L'ESPRIT DE CORPS ET DE LA COHÉSION

«L'ECA nous a permis de vivre des moments exceptionnels qui ont forgé notre esprit de corps. Je pense notamment au SIGEM, au stage droit des conflits armés dispensé par l'Institut de droit international de San Remo, au défilé du 14 Juillet, et à notre brevet de parachutiste. Cela fait de nous, pour reprendre les mots du Directeur, une promotion de "spécimens" extrêmement soudés!»

CR3 Clara, ancrage Santé



DE LA FORMATION ACADÉMIQUE

« On s'engage pour être officier dans un corps qui offre énormément de métiers à exercer. À cet effet, on nous enseigne aussi bien le droit, les ressources humaines, les achats, les finances publiques, que le contrôle interne.»

CR3 Nicolas, ancrage Marine



DE LA MILITARITÉ

«Nous nous sommes tous engagés pour devenir administrateur, certes, mais avant tout militaire [...] Aujourd'hui, il m'est bien plus impressionnant de parler devant vous que de sauter en parachute!»

CR3 Pierre-Adrien, ancrage Armement

LE MOT DE LA FIN PAR LE DIRECTEUR DE L'ECA : POUR CONCLURE, JE DIRAIS QUE L'ÉCOLE EST ENCORE JEUNE, QU'ELLE A DE NOMBREUX DÉFIS DEVANT ELLE. LE DIRECTEUR CENTRAL A D'AILLEURS RÉCEMMENT DEMANDÉ À CE QUE SOIENT CONDUITS DES TRAVAUX POUR ALLER VERS PLUS D'INNOVATION ET PLUS DE FORMATIONS EN MANAGEMENT.

UNE IDENTITE FORTE ET ASSUMÉE

PRISE D'ARMES PRÉSIDÉE PAR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA), a présidé, dans la Cour d'honneur de l'École militaire, une cérémonie en deux temps. Après les traditionnelles remises de décorations, s'est déroulé le baptême de promotion des élèves commissaires de l'ECA.

RAYONNER



Le CEMA transmet le drapeau de l'école des commissaires à la nouvelle promotion.



Le CEMA passe en revue les deux promotions de l'ECA, Vauban et Centenaire de la Victoire.



MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 6464

=oOo=

du général d'armée François Lecointre
chef d'état-major des armées

En ce jour où nous célébrons le 5^e anniversaire de la création du corps des commissaires, nos regards se tournent naturellement vers le drapeau de votre école.

La garde de cet emblème tissé du fil des épreuves et des gloires de notre pays vous a été confiée un soir de novembre 2013, sur la base de Salon-de-Provence où venait de s'établir l'école du commissariat des armées, nouvellement créée.

Par ce geste symbolique, les armées ont reconnu solennellement l'existence du corps des commissaires. Il vous restait à lui donner une réalité vivante. Il vous fallait, selon la formule consacrée, « faire corps ».

Nous mesurons, aujourd'hui, à quel point vous avez su répondre à cette exigence. Votre appartenance ne se lit pas seulement aux signes distinctifs de vos uniformes. Elle s'exprime surtout à travers votre exceptionnel engagement, en soutien des armées et au plus près des forces.

Cette très grande proximité avec ceux qui font l'objet de vos attentions et bénéficient de vos services est essentielle au succès de nos opérations. Elle justifie l'existence d'un corps militaire spécifiquement dédié à l'administration générale de nos armées et soumis aux mêmes exigences de disponibilité, de discipline et d'autonomie.

La singularité de votre mission et de votre expertise supposait également une identité forte et assumée.

Fiers de votre héritage, vous vous attachez, depuis 5 ans, à bâtir votre histoire et à développer vos traditions. Beaucoup reste à faire mais la tâche est exaltante. Vous embrassez large et voyez loin. Vous savez que la supériorité de nos armées dépend, pour une large part, de votre capacité à parler à tous et à vous effacer au profit de tous.



L'identité du corps des commissaires s'est, en réalité, structurée autour d'une vérité, si souvent éprouvée : placé tout entier dans la perspective du combat, le soldat ne peut pas se soucier de lui-même. Il lui faut se reposer, avec confiance, sur celui dont la mission est de prendre soin de lui.

Les vertus d'abnégation et de générosité, magnifiquement incarnées par la figure de votre saint patron, constituent l'essence de votre vocation. Elles lui confèrent sa noblesse en même temps que sa profondeur.

Mais parce que le commissaire est aussi un chef militaire, le service s'enrichit chez lui d'une dimension supplémentaire, définitivement attachée à l'exercice de l'autorité.

À vous, les élèves-commissaires des deux promotions actuellement en formation à Salon, je dis toute ma confiance. Je compte sur vous pour vous préparer avec passion à endosser les responsabilités de chef, à la fois concepteur, organisateur et meneur d'hommes.

Vous le devez à vos futurs subordonnés qui attendront de vous bien davantage qu'une stricte compétence technique. Sachez leur offrir ce qu'ils espèrent : une volonté inébranlable, une exemplarité éclairante et une écoute attentive.

C'est à ce prix que se déploie la force irrésistible du collectif ; celle-là même qui, il y a un siècle, a ouvert l'horizon de toutes les espérances pour finalement emporter la victoire, un 11 novembre, jour de la Saint-Martin.

Paris, le 29 novembre 2018



Acte 6





3



4

- 1** Le CEMA passe en revue les troupes.
- 2** Le CEMA et le DC SCA lors de la prise d'armes du 29 novembre 2018.
- 3** « Votre promotion se nommera : Centenaire de la Victoire ! »
- 4** Le CEMA et le DC SCA ont remis les décorations aux commissaires.
- 5** La cour d'honneur de l'École militaire.



5

Acte 6

1 La garde au drapeau de l'École des commissaires.

2 La promotion Centenaire de la Victoire reçoit son nom de baptême du CEMA.



POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES « COMMISSAIRES EN 2025 »

PAR LE CRCI SCHEEL, CHEF DU BUREAU DE GESTION DES CORPS

PRÉPARER
L'AVENIR



Préparer l'avenir du corps des commissaires des armées, être au rendez-vous du contrat opérationnel, soutenir les armées, répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux des directions et services du ministère, permettre la viabilité du modèle RH 2025 du corps, tels sont les objectifs stratégiques de la politique RH du corps des commissaires à venir telle qu'elle a été déclinée par le Directeur central à l'occasion de l'anniversaire des 5 ans du corps, à Paris le 29 novembre 2018.

Afin de réaliser ces objectifs, elle devra per-

mettre aux commissaires des armées d'être fiers de leur identité, d'être compétents professionnellement et épanouis personnellement, tout en bénéficiant de parcours dynamiques et valorisants.

La mise en œuvre de cette ambition baptisée « Commissaires en 2025 », qui s'adossera naturellement au plan ministériel PRH 2025 ainsi qu'au schéma stratégique SCA 2022, s'articulera autour de quatre axes majeurs :

- le renforcement de l'identité, en ce que cette dernière porte le sentiment d'appartenance à





une communauté propre, permet le dépassement individuel dans un ensemble englobant et protecteur et rappelle la force du groupe lors des moments difficiles : union et cohésion, rayonnement du corps, militarité et ancrage seront au cœur de la déclinaison concrète de ce premier axe ;

- **la génération de la compétence**, source de la légitimité du corps, qui devra constituer notre priorité dès le recrutement, puis tout au long de la carrière, *via* un effort permanent et renouvelé consacré à la formation, initiale puis continue, dans les domaines métier et managérial, afin de générer en chaque commissaire un chef administrateur poly-compétent puis expert de ses domaines, doublé d'un manager mixte de personnels militaires et civils ;

- **la dynamisation des parcours professionnels**, ceux-ci devant être tout à la fois structurés selon des jalons périodiques, et individualisés afin de tirer les meilleurs bénéfices de chacun(e). Permettre de progresser et de réussir passe par

une formalisation et une personnalisation des parcours professionnels, qui devront être bâtis ensemble. Au terme d'un parcours attractif et dynamique, la reconversion sera un enjeu majeur à relever pour une gestion individualisée, proche, bienveillante et ouverte ;

- **la valorisation du capital humain**, préoccupation constante et enjeu pour un corps d'officiers de notre dimension et de notre qualité. Une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, une politique ambitieuse et équilibrée de la mixité, une attention portée à la rémunération et à la retraite, un accompagnement particulier des commissaires isolés seront les principales déclinaisons concrètes de cet axe majeur.

La politique RH à l'horizon 2025 concerne tous les commissaires, hommes et femmes, de carrière ou sous contrat, quelle que soit l'origine, quel que soit l'ancrage. **Le document politique de niveau stratégique sera finalisé et publié au 1^{er} trimestre 2019.**





1 Allocution du Directeur central du Commissariat après la prise d'armes.

2 Une journée qui a rassemblé des centaines de commissaires, et bien davantage sur les réseaux sociaux et les sites du SCA.

3 Allocution du CEMA.



PARIS, LE 29 NOVEMBRE 2018



COMMISSAIRES DES ARMÉES,

vosre histoire commence

avec les 12 premiers commissaires

nommés en 1357

ET ELLE SE POURSUIT AUJOURD'HUI !

-  Esprit de corps
-  600 ans d'histoire
-  Prise d'armes
-  Militarité
-  Expertise

